

Index égalité professionnelle 2022

Mesure des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes à l'Institut national du patrimoine¹

Indicateurs	Score
Egalité de rémunération pour les fonctionnaires	53 / 55
Egalité de rémunération pour les contractuels	20 / 25
Dix plus hautes rémunérations	16 / 20
Index Egalité professionnelle de l'Institut national du patrimoine	89/ 100

La cible interministérielle est fixée à un niveau de résultat supérieur ou égal à 75 points.



L'Institut national du patrimoine dispose du label Egalité depuis 2022 (et du label diversité depuis 2018).

¹ LOI n° 2023-623 du 19 juillet 2023 visant à renforcer l'accès des femmes aux responsabilités dans la fonction publique

Décret n° 2023-1136 du 5 décembre 2023 relatif à la mesure et à la réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans la fonction publique de l'Etat

Décret n° 2023-1137 du 5 décembre 2023 relatif aux modalités de calcul des indicateurs définis à l'article 1er du décret n° 2023-1136 du 5 décembre 2023 relatif à la mesure et à la réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans la fonction publique de l'Etat